

**Directeur(ice) opérationnel(le)
Du campus des métiers et des qualifications d'excellence CosmetoPharma
Région Centre Val-de Loire**

Environnement du poste

Catégorie	A
Localisation	Orléans
Autorité hiérarchique	Recteur – DRAFPIC
Autorité fonctionnelle	Recteur – DRAFPIC
Date de prise de fonction	1 ^{er} février 2024
Date de publication	18 décembre 2023
Date limite de candidature	18 janvier 2024
Ouvert aux contractuels	Oui
Quotité	Temps plein (40 % IEN disciplinaire ; 60 % IEN FC)

Contexte

La vocation des campus des métiers et des qualifications s'inscrit pleinement au service des mutations industrielles en ciblant une nouvelle approche de la formation professionnelle et une valorisation de la filière pour participer de son attractivité. Le campus CosmetoPharma labellisé d'excellence en mars 2021 et lauréat d'une subvention au titre du PIA vise à renforcer et structurer la coopération entre des acteurs économiques, de la formation et de la recherche en vue de soutenir le développement économique régional impliquant les métiers communs des filières cosmétique et pharmaceutique contribuant au processus de production, des achats à la flexibilité des lignes de production, incluant la maintenance, le contrôle qualité, mais également la logistique amont (fournisseurs de matières premières) et aval (libération des produits finis), ainsi que la recherche et le développement.. Cette coopération se traduira par une rénovation de l'offre de formation en vue de la construction de parcours individuels de formation tout au long de la vie, du CAP à l'enseignement supérieur. Elle accompagnera un renouvellement des modalités pédagogiques et une adaptation de l'organisation pédagogique afin de répondre aux besoins des différents publics. Il s'agit in fine de garantir la transmission de savoirs et savoir-faire d'exception et d'assurer une montée en compétences des jeunes et des adultes se traduisant notamment par une augmentation du nombre de diplômés, afin de garantir des réponses adaptées aux besoins des entreprises.

Le directeur opérationnel aura pour rôle la mise en œuvre de la stratégie du Campus CosmetoPharma définie au sein des instances de gouvernance, le suivi opérationnel et l'évaluation du plan d'actions. Il travaillera en étroite collaboration avec le chef de projet du Campus.

MISSIONS

1 : poursuivre la mise en place de la structure CMQ CosmetoPharma

- Assurer la structuration du Campus en adéquation avec le projet soumis à labellisation.
- Faire connaître le Campus auprès de l'ensemble des acteurs concernés.
- Constituer et renforcer le réseau de partenaires issus du monde économique, des collectivités, des services de l'État et des établissements régionaux de formation initiale et continue.
- Administrer, en collaboration avec le groupe de travail « évaluation », l'évaluation du projet déposé au titre de la demande de subventionnement PIA.

2 : Pilotage administratif et financier du Campus

- En lien le président du Campus, organiser les réunions du comité de pilotage (COFIL) et du Directoire et piloter le comité opérationnel.
- Mettre en place, avec le service concerné de l'Université, la procédure de gestion financière des actions.



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Arrêter les fiches actions et les budgets par action, selon le budget validé au titre du PIA, à l'attention de chaque pilote d'action. Procéder aux mises en concurrence nécessaires dans le cadre de la gestion des fonds publics. Appuyer les pilotes d'action pour les engagements financiers les concernant.

- En lien avec la cellule projet de l'université, suivre l'exécution du budget.
- Assurer le suivi opérationnel des actions (organisation, délais, budgets) en lien avec les porteurs d'action, les cellules projets de l'Université et du Rectorat et du correspondant régional pour les Campus. Rédiger les rapports d'activité et financier du Campus, à l'attention de la Banque des territoires mais également de l'Université, de l'académie de Région et de la Région.
- Assurer, en lien avec les services des relations internationales de l'Université et du rectorat, le suivi des partenariats internationaux, notamment Erasmus +.
- Coordonner et rédiger des réponses aux appels à projets auxquels le Campus peut émarger.

Développer un modèle économique pérenne du Campus : démarcher les acteurs pour la définition de leurs besoins et la mobilisation des financements ; mettre en œuvre des prestations de services générant des ressources propres ; répondre à des appels d'offres. Définir une grille de gratuité ou de tarification des prestations selon les publics et le statut des acteurs.

3 : Mise en œuvre du plan d'action et coordination pédagogique

- Accompagner la mise en œuvre des actions développées dans le cadre du Plan d'Investissement d'Avenir, impulser de nouveaux projets pour le campus et notamment des formations innovantes.
- Administrer, en lien avec les porteurs d'actions, l'évaluation de ces dernières et notamment l'évaluation ex ante et ex post.
- Aider au développement d'une politique éducative s'inscrivant dans les stratégies nationales et académiques, en collaboration avec les inspecteurs, les DDFPT des établissements, les enseignants/formateurs de l'enseignement professionnel et de l'enseignement supérieur. Il s'agira notamment de développer la modularisation des formations, la mise en place d'une expérimentation relative au laboratoire académique des nouvelles formes de reconnaissance des compétences professionnelles, la rénovation des pratiques pédagogiques et de l'organisation pédagogique des enseignements pour gommer les ruptures de parcours et de statut des formations, du CAP à l'enseignement supérieur. Un accent particulier sera porté à la mixité des publics au sein des formations.
- Développer l'ouverture européenne et internationale du Campus en développant notamment des projets éducatifs et professionnels permettant la mobilité de groupes composés de l'ensemble de l'équipe pédagogique et des élèves.
- Participer aux actions régionales et nationales de développement et de coopération des Campus.

4 : Animation du réseau

- Développer un plan de communication intégrant la conception d'un site internet et l'usage des réseaux sociaux. Conférer une dimension internationale à ce site.
- Impulser la construction de ressources pédagogiques mises à disposition des acteurs sur une plateforme numérique de formation, dont la construction est à piloter en lien avec les porteurs d'action de l'enseignement scolaire et universitaire.
- Mettre en œuvre l'ensemble de la programmation annuelle événementielle comportant notamment un volet « tous publics ». Identifier des temps forts annuels et des rituels pour faire vivre le Campus

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES REQUISES

- Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la formation.
- Connaissance générale d'un ou plusieurs domaines scientifiques en lien avec la cosmétique.
- Connaître les dispositifs régionaux, nationaux, européens et internationaux de l'innovation et de l'enseignement ;
- Connaître le dispositif institutionnel et financier des relations industrielles, de la valorisation de la formation.



ACADÉMIE D'ORLÉANS-TOURS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- Connaître l'environnement économique et social de la région Centre-Val de Loire

QUALITÉS EXIGÉES

Loyauté.

Rigueur et capacité d'organisation.

Capacités d'analyse et de synthèse.

Qualités rédactionnelles.

Autonomie, capacité d'initiative et sens des priorités.

Diplomatie et discrétion.

Capacité à impulser des innovations organisationnelles ou pédagogiques.

Capacité à conseiller, communiquer, animer des équipes et rendre compte.

Investissement professionnel et disponibilité.

Rémunération

La rémunération brute annuelle dépend de l'expérience du titulaire de l'emploi. Elle comprend une part indiciaire brute ainsi qu'une part indemnitaire brute dont le montant maximal est de 14 000 euros et est fixée compte tenu de l'expérience antérieure de l'agent recruté. Elle est complétée par un complément indemnitaire annuel dont le montant dépend de la manière de servir.

Si le ou la titulaire de l'emploi est un fonctionnaire, la part indiciaire brute est établie au regard de son classement dans la grille indiciaire de son corps statutaire d'appartenance. Pour les personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaire, le classement est fait au regard de la durée et du niveau des expériences professionnelles antérieures en rapport avec l'emploi à pourvoir.

Candidatures :

Les candidatures doivent être accompagnées :

- d'un curriculum vitae,
- d'une lettre de motivation,
- de la dernière évaluation professionnelle.

Elles doivent être adressées par courriel :

- au secrétariat général du rectorat : ce.rectorat@ac-orleans-tours.fr
- avec une copie à : ce.rhdrafpic@ac-orleans-tours.fr et à : jerome.chancolon@univ-orleans.fr

Pour toute demande de renseignement, veuillez contacter la déléguée de région académique à la formation professionnelle initiale et continue : nicole.pellegrin@ac-orleans-tours.fr ou le référent de région académique éducation-économie : laurent.neveu@ac-orleans-tours.fr

Date limite de dépôt des candidatures : 31 janvier 2024

Prise de fonction : ASAP